



CONVOCATION DE L' ASSEMBLÉE PRIMAIRE EXTRAORDINAIRE



MERCREDI
14/10/2026



19H30



ORSIÈRES
SALLE POLYVALENTE
DE LA PROZ

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée et désignation des scrutateurs
2. Présentation de la société Forces Motrices des 2 Dranses (FM2D) SA
3. Décision
Acceptez-vous, sous la forme d'une décision globale, les trois propositions suivantes :
 1. la création de la société Forces Motrices des 2 Dranses (FM2D) SA
 2. l'apport au 19 janvier 2027 de l'ouvrage hydroélectrique à ce jour propriété de la Compagnie des Forces Motrices d'Orsières (FMO) SA à la nouvelle société concessionnaire FM2D à fonder
 3. le principe d'attribuer dans le futur les concessions actuellement au bénéfice de la Compagnie des Forces Motrices d'Orsières (FMO) SA à la nouvelle société fondée Forces Motrices des 2 Dranses (FM2D) SA?
4. Divers

Les différents documents sont à disposition des contribuables au bureau communal ainsi que sur le site internet www.orsieres.ch durant le délai légal, du 24 septembre au 14 octobre 2026.



Orsières, le 24 septembre 2026

L'Administration communale